

## L'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT DU PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL



En septembre 2021, grâce au financement du plan France Relance et de la Région Normandie, Saint-Lô Agglo a engagé la mise en œuvre de son projet alimentaire territorial.

**Le Projet Alimentaire Territorial (PAT) est un instrument clef pour développer la résilience alimentaire et favoriser la synergie entre les acteurs sur des sujets liés à l'alimentation.**

### LE PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL DE L'AGGLO : UNE MISE EN ŒUVRE SUR 2022 ET 2023

**Le Projet Alimentaire Territorial** a pour objectif la **mise en œuvre de la politique alimentaire de Saint-Lô Agglo** au service d'une **alimentation locale, durable et de qualité** en rapprochant l'ensemble des acteurs : producteurs, transformateurs, distributeurs, consommateurs, collectivités territoriales, partenaires socio-économiques, associations.

Ce dispositif propose une nouvelle approche de co-construction pour :

- Élaborer collectivement **un projet de territoire pour le « mieux manger » de tous**
- **Maintenir l'agriculture sur le territoire**
- Préserver **l'accès à une alimentation de qualité pour tous**

L'ambition du Projet Alimentaire Territorial de Saint-Lô Agglo est d'assurer une vision partagée et attractive du développement et de l'avenir du territoire.

#### QUATRE GRANDES ORIENTATIONS STRATÉGIQUES :

- 1. L'économie locale :** améliorer la connaissance de l'offre alimentaire locale, accompagner la structuration des filières, consolider les débouchés locaux notamment en restauration collective, soutenir les entreprises innovantes et engager la transition agroécologique...
- 2. Le patrimoine gastronomique et culturel :** mobiliser les restaurateurs, les artisans et les professionnels du tourisme, communiquer et promouvoir les savoir-faire et les produits locaux...
- 3. La sensibilisation alimentaire :** informer et sensibiliser les consommateurs aux enjeux d'une alimentation locale et de qualité, soutenir l'éducation alimentaire des plus jeunes, favoriser l'insertion sociale par l'alimentation, lutter contre le gaspillage alimentaire, valoriser les coproduits et les biodéchets...
- 4. L'emploi et la formation :** promotion des métiers de l'agriculture et de l'artisanat.

## L'APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT : MENER LES ACTIONS DE SENSIBILISATION ALIMENTAIRE DU PROJET ALIMENTAIRE TERRITORIAL

Saint-Lô Agglo souhaite mener des actions de sensibilisation alimentaire auprès de différents publics et animer une communauté autour de projets pour favoriser la mise en place de coopérations efficaces pour dynamiser le tissu local du secteur alimentaire.

Pour mener à bien ce projet, Saint-Lô Agglo lance un appel à manifestation d'intérêt (l'AMI) pour sélectionner une ou plusieurs structures qui seront amenées à mettre en œuvre les actions avec l'Agglo.

### Les thématiques de l'Appel à Manifestation d'Intérêt (AMI)

- La **sensibilisation des familles à l'utilisation de produits locaux** et faire de l'alimentation un vecteur d'insertion sociale
- La **sensibilisation des plus jeunes au « bien manger »**
- La **lutte contre le gaspillage alimentaire**
- La **valorisation des biodéchets et la sensibilisation au tri.**

### La durée de mise en œuvre des actions

Juin 2022 à décembre 2023

### Le budget

Maximum 60 000 €

### Les modalités de candidature

Toutes les structures souhaitant intervenir sur une ou plusieurs des quatre thématiques peuvent répondre à l'AMI.

Les candidats devront déposer une lettre d'intention, une fiche d'engagement reprenant les éléments décrits dans le dossier de candidature.

La mise en place des actions est prévue à partir du 1<sup>er</sup> juin 2022.

**Le dossier de candidature est disponible sur le site de l'Agglo [saint-lo-agglo.fr](http://saint-lo-agglo.fr)**

**Date limite de dépôt des dossiers : le 15 avril 2022 à 17h**

**Dépôt des dossiers :** auprès du référent PAT, Guillaume Fernagu - [guillaume.fernagu@saint-lo-agglo.fr](mailto:guillaume.fernagu@saint-lo-agglo.fr) – 06 32 72 23 23

### Les modalités de sélection

Les projets seront étudiés selon les 4 critères :

- **Contenu du projet proposé** (conformité avec l'objectif de l'AMI, clarté de la proposition).
- **Ancrage local** (le projet s'inscrit dans une démarche de territoire).
- **Environnement** (le projet intègre une réflexion pour réduire les déchets, valoriser les produits agricoles, lutter contre le gaspillage alimentaire...).
- **Faisabilité du projet** (adéquation entre les compétences de l'équipe projet et les objectifs du projet présenté...).

**Pour toute information complémentaire, contacter :**  
**M. Guillaume FERNAGU, référent Projet Alimentaire Territorial**  
**02 14 16 30 52 / 06 32 72 23 23 – guillaume.fernagu@saint-lo-agglo.fr**

Avec la participation financière de :



**Contact presse Saint-Lô Agglo :**

Cécile Fournier

06 82 05 23 51 / 02 14 16 30 22

cecile.fournier@saint-lo-agglo.fr

[espace presse] saint-lo-agglo.fr -   